



République et canton de Genève

AVIS

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

**Convocation du Conseil municipal
de la commune de Corsier
Mardi 23 avril 2024 à 19h00 à la Mairie**

Ordre du jour :

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 5 mars 2024
3. Communications du bureau
4. Communications de l'Exécutif
5. Rapports de séance de commission écrit et rapports d'objet écrit
6. Présentation des comptes 2023
7. Délibération – Règlement relatif aux subventions destinées à la rénovation et l'optimisation énergétique des bâtiments de la commune de Corsier
8. Délibération – Crédit d'engagement destiné à l'attribution de subventions visant à la rénovation et l'optimisation énergétique des bâtiments de la commune de Corsier
9. Délibération – Crédit d'engagement pour l'acquisition du pavillon provisoire pour le restaurant scolaire et cinq salles de classe
10. Délibération – Indemnités allouées aux Conseillers municipaux
11. Motion « Pour l'aménagement d'une voie verte Hermance – Anières – Corsier – Collonge-Bellerive » déposée par le Groupe PLR Corsier
12. Résolution
13. Questions
14. Décision de l'Association des communes genevoises du 28 février 2024 – droit d'opposition des conseils municipaux
15. Communications des membres du conseil municipal
16. Divers
17. Demande de naturalisation – huis clos

Corsier, le 17 avril 2024

Killian Sudan
Président du Conseil municipal

Charles Lassauce
Secrétaire général et
Secrétaire du Conseil municipal